



Rivière-du-Loup, jeudi 7 juin 2018

ENVOI PAR COURRIEL

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Dossier R-4041-2018 – Demande relative au Programme GDP Affaires

Madame,
Monsieur,

Je m'adresse à vous en ce jour afin de vous expliquer en quoi le programme de gestion de la demande de puissance (GDP) est important pour mon organisation jusqu'à présent et qu'il est important qu'il le demeure. Notre organisation, la Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup, a participé jusqu'à maintenant au programme pour les années 2016-2017 et 2017-2018.

En pensant que ce programme pouvait vivre dans le temps, notre organisation a dû apporter, pour pouvoir participer à ce programme, à des investissements en main-d'œuvre et en équipements. À la deuxième année, comme l'expérience de la première année était acquise, nous avons fait des efforts afin de nous surpasser. Ce programme nous a donc sans le réaliser dans un premier temps apporté à mon équipe le développement d'une nouvelle façon de gérer l'énergie consommée dans nos immeubles.

Sur le plan économique, il est important de maintenir le prix du KW à un niveau intéressant à défaut de laisser tomber les efforts que cela demande aux gens de mon équipe. Je suis d'autant plus persuadé que si le \$/KW était haussé les efforts seraient d'autant augmentés. Il faut comprendre que les sommes qui sont générées par la participation à ce programme nous donnent une occasion idéale afin de réinvestir dans des technologies plus performantes et dans le savoir mieux faire.

Donc, dans une perspective de stabilité, notre organisation souhaiterait que ce programme puisse demeurer dans le temps. Il est primordial que ce programme ne s'éteigne pas après une si courte



...2

durée. Si cela s'avérait être le cas, je ne crois pas que les organisations en ressortiraient gagnantes compte tenu des obligations et investissements qui nous ont été demandés.

Je termine en vous disant que ce programme est un programme intéressant sur tous les aspects et qu'il est important de voir à son maintien et même à promouvoir l'encouragement à y participer.

En espérant que cette lettre sera bien entendue de la Régie, veuillez accepter, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Michel Gagnon, ing.
Directeur du service des ressources matérielles et du transport scolaire
Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup
464, rue Lafontaine, C.P. 910
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Z5
418 862-8201 poste 3320
gagnonm@cskamloup.qc.ca